

rapport que je dépose maintenant sur le bureau de la Chambre. Celle-ci verra dans ce rapport que l'économie réalisée par la réduction du taux des assurances maritimes, durant les huit dernières années, c'est-à-dire de 1900 à 1908, sur les coques de navires et les exportations seulement, sans comprendre l'épargne faite sur les importations par la route du Saint-Laurent, s'élève à la somme de \$6,121,759.

L'honorable M. LOUGHEED: Mon honorable ami peut-il nous dire quel pourcentage cette réduction représente?

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: La principale réduction porte sur les polices émises sur les coques des navires et elle est détaillée dans ce rapport. Le pourcentage que comporte cette réduction semblerait se monter à environ 10 pour cent. On l'estimait auparavant à 5 pour cent, et il sera réduit à 4½ pour cent; mais mon honorable ami pourra voir les détails dans le rapport. La question de cette réduction, comme mon honorable ami peut se le rappeler, a été soulevée par l'honorable sénateur qui siège derrière moi, sur une de mes explications, et j'ai cru qu'il était opportun que le rapport du ministère de la Marine fût en conséquence déposé sur le bureau de la Chambre.

L'honorable M. FERGUSON: Comme mon honorable ami nous a fourni quelques informations concernant la discussion d'hier. Est-il maintenant prêt à nous donner le résultat de l'examen qu'il nous a promis de faire relativement à la question de savoir si nous avons une garantie que la compagnie du "Grand Tronc Pacifique" exploitera, elle-même, la division Est du nouveau "Transcontinental" national, qui est actuellement en voie de construction, et si la division dite des prairies du même "Transcontinental", sera confisquée par le Gouvernement dans le cas où la compagnie du "Grand Tronc Pacifique" n'exploiterait pas la division Est que je viens de mentionner.

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: J'y verrai et ferai rapport—j'aurais dit bientôt—mais vu la motion d'ajournement que nous avons adoptée, aujourd'hui, je dirai aussitôt que possible, après que le Sénat aura repris ses séances.

LE STEAMER "MONTCALM"

L'honorable M. CHOQUETTE: Le très honorable ministre peut-il nous donner des informations relativement au steamer "Montcalm"?

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Je me suis adressé au ministère de la Marine et des Pêcheries relativement à ce sujet; mais je regrette que cet honorable ministre se soit trouvé alors retenu chez lui par suite d'une indisposition, et j'ai été, par suite, incapable d'obtenir de lui une réponse.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER.

L'honorable M. FERGUSON: Puis-je demander à mon honorable ami quand nous pourrions attendre le rapport de la commission des chemins de fer? L'exercice compris dans ce rapport est expiré le 31 mars dernier, et nous n'avons pas encore reçu le rapport qui le concerne.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Voulez-vous parler du rapport des commissaires du nouveau "Transcontinental"?

L'honorable M. FERGUSON: Non; mais de la commission des chemins de fer pour l'année expirée le 31 mars, 1908.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je prendrai des informations.

COMITE DE SELECTION.

MOTION.

L'honorable M. GIBSON: Je propose l'adoption du premier rapport du comité de sélection chargé de choisir les sénateurs devant composer les divers comités permanents durant la présente session.

L'honorable M. LANDRY: Est-ce la manière ordinaire d'adopter ce rapport—c'est-à-dire, en bloc, ou ne doit-on pas procéder par l'adoption de chaque comité séparément?

L'honorable M. POIRIER: Il faut l'adopter en bloc.

L'honorable M. WATSON: Tout le rapport?

Le PRESIDENT: Oui, telle a été la pratique suivie depuis que je siège ici.